



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

## DECISION N° 2016-S-05

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L 642-11 et R 642-24,

VU l'arrêté du 12 décembre 2012 nommant Monsieur Jean-Luc DAIRIEN directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision de nomination de Monsieur Pascal CELLIER au poste de délégué territorial de la délégation territoriale Val de Loire,

VU la décision 2016-02 du 23 mars 2016 relative à l'organisation et à l'implantation des services territoriaux de l'INAO,

VU l'instruction de service 2013-IS-01 du 2 avril 2013,

### DECIDE

#### ARTICLE 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal CELLIER, délégué pour la délégation territoriale Val-de-Loire à l'effet de signer au nom du directeur de l'INAO, et dans la limite de ses attributions, les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service 2013-IS-01 du 2 avril 2013.

#### ARTICLE 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal CELLIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Michel PASSAL, délégué territorial adjoint pour la délégation territoriale Val-de-Loire, à l'effet de signer au nom du directeur de l'INAO les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service 2013-IS-01 du 2 avril 2013.

#### ARTICLE 3

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées aux articles précédents, délégation de signature est donnée à Madame Sandrine THOMAS, ingénieur chargé de mission, à l'effet de signer au nom du directeur de l'INAO les documents du ressort de ladite délégation territoriale dans les limites et conditions définies par l'instruction de service 2013-IS-01 du 2 avril 2013.

#### ARTICLE 4

La décision 2013-S-27 du 23 décembre 2013 est abrogée.

Fait à Montreuil, le 20 avril 2016

Le Directeur de l'INAO

Jean-Luc DAIRIEN

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY

TSA 30003

93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX - FRANCE

TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04

www.inao.gouv.fr